

Compte rendu de la séance du 09 avril 2019

Secrétaire(s) de la séance:

Antoine CHATELAIN

Ordre du jour:

- COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2018
- BUDGET UNIQUE 2019
- DEDUCTION DE LOYER MME KOUSSOLOS
- DROIT DE PREEMPTION URBAIN
- CLUB DE FOOTBALL- AIDE EXCEPTIONNELLE
- AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT PREALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET 2019
- QUESTIONS DIVERSES

Délibérations du conseil:

COMPTES DE GESTION ET ADMINISTRATIF 2018 (2019 DE 097)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Didier DEBRIT délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		80 042.69	63 404.71		63 404.71	80 042.69
Opérations de l'exercice	1 507 767.66	2 284 711.11	1 585 802.97	1 958 776.25	3 093 570.63	4 243 487.36
TOTAUX	1 507 767.66	2 364 753.80	1 649 207.68	1 958 776.25	3 156 975.34	4 323 530.05
Résultat de clôture		856 986.14		309 568.57		1 166 554.71
				Restes à réaliser	732 700.00	
				Besoin/excédent de financement Total		433 854.71
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		661 400.00

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

423 131.43	au compte 1068 (recette d'investissement)
433 854.71	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Fait et délibéré CHARNY, les jour, mois et an que dessus.

BUDGET UNIQUE 2019 (2019 DE 098)

Le budget 2019 s'établit :

En fonctionnement, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme 2 705 902.71 €

En investissement, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme 2 545 719.85 €

le Conseil Municipal décide que les taux d'imposition 2018 seront maintenus

- taxe d'habitation 19.13 %
- taxe foncier bâti 13.51 %
- taxe foncier non bâti 38.62 %
- CFE et taxe d'enlèvement des ordures ménagères : délégations données à la Communauté de communes Plaines et Monts de France

DEDUCTION DE LOYER MME KOUSSOLOS (2019 DE 099)

A la demande de Mme KOUSSOLOS, qui est locataire de la commune au titre d'un local professionnel, qu'elle occupe.

Cette personne sollicite le Conseil Municipal afin d'obtenir un mois gratuit de loyer du fait de la remise au propre de la cage d'escalier et pour la mise en place d'une troisième sage-femme Mme Corinne BELLANCE, arrivant le 1er avril.

Les élus décident de faire bénéficier d'un mois gratuit (loyer du nouveau bureau avec les charges) de loyer à Mme KOUSSOLOS.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN (2019 DE 100)

Monsieur le Maire rend compte des DPU - DROIT DE PREEMPTION URBAIN - pour lesquels il n'a pas donné de suite :

- Vente M. et Mme HUS à M et Mme DHAUSSY
- Vente M. et Mme GUETTIER à Mme BOULLÉ
- Vente de M. PILLOT et de Mme SZCZEPSKI à M. TOKMAK

CLUB DE FOOTBALL- AIDE EXCEPTIONNELLE (2019 DE 101)

Les élus ont pris connaissance d'un courrier du Club de football qui demande une aide exceptionnelle pour un tournoi organisé à Parentis - en-Born le week-end du 1er juin pour les U10-11 et les U12-13. 30 enfants et 18 accompagnateurs feront le voyage.

Le club finance l'hébergement et les repas et demande une aide exceptionnelle pour financer le transport.

Flixbus: 3308 €

Les élus après réflexion décident à **titre exceptionnel et pour une seule fois d'attribuer une subvention** de 1800. €.

AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
PREALABLEMENT AU VOTE DU BUDGET 2019 (2019 DE 102)

Annulation de la délibération 2019_DE_95 bis pour :

Chapitre 21: C/2132

9283.20 (Travaux salle Polyvalente WC handicapé) + 1586.16 (Isolation grenier école) +
688.67 € (Régularisation 2018) = 11558.03 €

Questions diverses :

- Soucis avec les poubelles de la grande salle qui sont ramassées le lundi matin – une demande va être faite à la CCPMF pour changer de jour ou décaler l'heure de ramassage
- Plan local d'urbanisme (PLU) est consultable sur le site internet du village ainsi que sur le site Géoportail – urbanisme de l'IGN.
- Le site internet est beaucoup consulté. 62750 visites et plus de 40 000 visiteurs
- Médiathèque : Exposition à partir du 1^{er} juin d'objets de collections de mangas

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h 45